



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# Corrigé du sujet d'examen - E5 - Veille professionnelle et étude dans le domaine de la podo-orthésiste - BTS PODO (Podo-Orthésiste) - Session 2012

---

## 1. Contexte du sujet

Ce sujet d'examen concerne la sous-épreuve U 51 : Conception et réalisation de chaussures orthopédiques, dans le cadre du BTS Podo-Orthésiste. Les candidats doivent démontrer leur capacité à prendre en charge un patient, réaliser des appareillages orthopédiques et constituer un dossier médico-technique. La durée de l'épreuve est de 36 heures 30, avec un coefficient de 8.

## 2. Correction des questions

### Question 1 : Prise en charge du patient

Cette question demande de procéder à l'examen clinique, à la prise de mesures et à la prise de moulages si nécessaire.

Le candidat doit d'abord établir un contact avec le patient pour recueillir des informations sur ses antécédents médicaux et ses besoins. Ensuite, il doit réaliser un examen clinique complet, incluant l'observation de la posture, la mobilité articulaire et l'évaluation de la douleur. Les mesures des pieds (longueur, largeur, circonférence) doivent être prises avec précision. Si nécessaire, un moulage peut être effectué pour obtenir une empreinte de la forme du pied.

### Question 2 : Conclusions de l'examen clinique et objectif d'appareillage

Il s'agit de conclure sur l'examen clinique et de déterminer l'objectif d'appareillage.

Les conclusions doivent être basées sur les observations faites lors de l'examen clinique. Par exemple, si le patient présente une déformation du pied, l'objectif d'appareillage pourrait être de corriger cette déformation ou de soulager la douleur. Il est essentiel de justifier l'objectif choisi en se basant sur les résultats de l'examen clinique.

### Question 3 : Réalisation des formes

Cette question porte sur la réalisation des formes par moulage ou mise aux mesures.

Le candidat doit choisir la méthode de réalisation des formes en fonction des besoins du patient. Si un moulage est effectué, il doit être fait avec soin pour garantir une reproduction fidèle de la morphologie du pied. En cas de mise aux mesures, il est crucial de respecter les dimensions prises précédemment. Les formes doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles correspondent bien aux mesures du patient.

### Question 4 : Réalisation des orthoprothèses et/ou orthèses

Cette question concerne la fabrication des orthoprothèses et/ou orthèses.

Le candidat doit utiliser les formes réalisées pour fabriquer les orthèses. Cela inclut le choix des matériaux appropriés, la découpe, le montage et le finissage. Chaque étape doit être réalisée avec

précision pour garantir l'efficacité de l'appareillage. Il est important de vérifier la conformité des dimensions et de s'assurer que les orthèses répondent aux besoins spécifiques du patient.

### Question 5 : Essayage facultatif

Il s'agit de procéder à un essayage facultatif de l'appareillage.

Le candidat doit organiser un essayage avec le patient pour s'assurer que l'appareillage est confortable et efficace. Pendant l'essayage, il est important d'observer la posture du patient et de recueillir ses impressions. Si des ajustements sont nécessaires, ils doivent être effectués immédiatement pour optimiser le confort et la fonctionnalité de l'appareillage.

### Question 6 : Patronnage, coupe et piquage

Cette question porte sur le patronnage, la coupe et le piquage de la paire de tiges.

Le candidat doit réaliser le patronnage en fonction des formes et des mesures prises. La coupe des matériaux doit être précise pour éviter toute erreur qui pourrait affecter la qualité de l'appareillage. Le piquage doit être effectué avec soin pour garantir la solidité et l'esthétique de la chaussure orthopédique.

### Question 7 : Montage et finissage de l'appareillage

Cette question concerne le montage et le finissage de l'appareillage.

Le montage doit être réalisé en respectant les étapes définies dans les fiches de fabrication. Le finissage est crucial pour assurer le confort et la durabilité de l'appareillage. Cela inclut le contrôle de la qualité des coutures, l'application des finitions et la vérification de l'esthétique générale de la chaussure.

### Question 8 : Constitution du dossier médico-technique

Il s'agit de constituer un dossier médico-technique comprenant toutes les informations nécessaires.

Le dossier doit inclure :

- Les conclusions de l'examen clinique.
- Les prises d'empreintes et la prise de mesures.
- Les fiches de fabrication.
- La proposition référencée d'appareillage.

Chaque partie doit être soigneusement documentée pour assurer la traçabilité de l'appareillage et répondre aux exigences réglementaires.

## 3. Synthèse finale

Erreurs fréquentes :

- Oublier de justifier les choix techniques lors de l'examen clinique.
- Ne pas respecter les mesures prises lors de la réalisation des formes.
- Manquer de précision lors du piquage et du montage.

Points de vigilance :

- Assurez-vous que toutes les étapes sont bien documentées dans le dossier médico-technique.
- Vérifiez la conformité des appareillages avec les prescriptions médicales.

Conseils pour l'épreuve :

- Organisez votre temps efficacement pour respecter chaque étape de l'épreuve.
- Communiquez clairement avec le patient lors des essayages.
- Restez calme et méthodique pour éviter les erreurs.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.